



Peintures murales dans la chapelle du Rosaire

La confrérie de la charité du village du Torquesne

Au XVII^e siècle, les Frères dominicains avaient un couvent et une église à Lisieux, dans l'île Saint-Dominique entourée par la Touques. C'est sous l'impulsion de l'un d'entre eux, que fut créée en 1637, la confrérie de charité du Torquesne dédiée à Notre-Dame du Rosaire. Dans les statuts de leur association, les Frères s'engageaient à aider leurs concitoyens lors des décès et à ajouter une chapelle à l'église paroissiale ; ce qui fut fait, coté nord du transept ; mais ensuite, comme ils manquaient d'argent pour construire un retable, ils firent peindre sur le mur, derrière l'autel, une représentation architecturale ainsi que le rosaire ; elle existe toujours, cachée par un retable qui fut finalement construit mais un siècle plus tard... Cette chapelle, où les Frères de la charité assistaient aux offices, fut aussi le lieu des réunions habituelles des représentants du village jusqu'à la Révolution.

Les Frères de charité se réunissaient pour partager le repas annuel offert par l'échevin.

Le repas annuel des Frères de Charité au Torquesne en 1880

Les Frères de Charité se retrouvaient chaque année autour d'un repas traditionnel. Au mois de septembre 1880, le mardi qui suit la fête du Rosaire, le recteur Michel David a organisé la journée de la manière suivante. D'abord, les Frères assistent à un service religieux célébré par le curé Le Tavernier*, à l'intention des Frères défunts. Ensuite, le recteur les invite au « dîner » ; ceci est une obligation pour tout recteur « sortant » ; quant aux Frères, si l'un d'eux doit quitter la paroisse, et donc la Confrérie, avant que son tour de recteur ne soit arrivé, il doit soit « donner le dîner » avant son départ, soit verser une amende, sinon il perd ses avantages comme le service religieux offert par la Confrérie lors de son décès.

Le recteur David respecte scrupuleusement les articles du règlement concernant le menu : un bouilli ouvre le repas, il est suivi d'une entrée puis de deux rôties choisies entre du mouton, du bœuf et de la volaille ; le tout est arrosé de cidre car le vin est rigoureusement interdit. Les Frères, rassasiés, versent alors le montant des amendes qui leur ont été infligées parce qu'ils n'ont pas toujours respecté les articles du règlement qu'ils s'étaient engagés à suivre en entrant dans la Confrérie. Le recteur propose alors un dessert et un café. Le repas est impérativement terminé avant la tombée de la nuit afin d'éviter les dépenses d'éclairage et les risques d'incendie.

Avant que chacun ne regagne sa demeure, le recteur David propose au curé Le Tavernier et aux Frères, une réunion à la sacristie le 22 septembre afin de leur présenter les comptes de l'année écoulée et de nommer son successeur (René Legrix).



Le chaperon d'un Frère



Le chaperon de l'échevin

* Le curé Le Tavernier est décédé en 1891 ; sa tombe se trouve au cimetière du Torquesne et sa photo dans la sacristie.

Sources : Règlement de la Confrérie de la Charité du Torquesne de l'année 1871 et additif de l'année 1880



portaient ,dans la main droite ,une torchère et, sur l'épaule gauche, un chaperon blanc avec l'image brodée de la Vierge du Rosaire; celui de l'échevin présentait aussi Saint-Dominique. A l'occasion des processions, ils sortaient avec leur bannière.

Puis ils procédaient à l'ouverture du coffre à 3 clés dans lequel ils avaient déposé, au long de l'année, l'argent de leur association. Le dernier coffre a été réalisé par le menuisier de Manerbe, Louis Dodier, qui était aussi le modèle d'Humbert de Molard, pionnier de la photographie ; il fut enterré au cimetière du Torquesne en 1904.

Enfin, les Frères procédaient à la nomination d'un trésorier et d'un échevin pour l'année suivante. Lors des offices et des enterrements, les Frères



Les torchères de la confrérie de charité



La Bannière

L'ouverture du coffre de la Charité du Torquesne en 1788



Le coffre à 3 clefs de la charité

Extrait des archives
de la paroisse du Torquesne.

Le coffre présente 3 serrures différentes ; il ne peut être ouvert qu'en présence de l'échevin, du trésorier et du curé qui conservent, chacun, une des 3 clés. «L'an mil sept cent quatre vingt huit le premier avril, jour de l'annonciation, l'ouverture du tronc de la Confrairie du Rosaire a été faite en présence de tous les confrères et de monsieur l'abbé de Nocey leur curé et directeur ; il s'est trouvé la somme de quatre vingt trois livres y compris le compte de François Levillain... il est convenu et arrêté que la somme de soixante et onze livres et une autre de quarante huit livres mise aux mains de monsieur l'abbé de Nocey dans les années précédentes, celle de trente livres due par Thomas Grip conjointement avec celle trouvée aujourd'hui dans le tronc seront employées par monsieur l'abbé de Nocey à la décoration de la chapelle du Saint Rosaire et à celle du Saint Sauveur et notamment à acheter des chandeliers argentés, sans pouvoir employer une plus grande somme que celle qui est confiée, ce qui a été accepté de monsieur le comte de Nocey seigneur et patron de cette paroisse ».

Suivent les signatures du comte de Nocey, seigneur du Torquesne, de son frère, curé du Torquesne et des 12 Frères de Charité.



Ce samedi 10 octobre 2020, le père Leverrier a célébré la messe en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire; étaient présents 6 Frères qui assurent la continuité de la confrérie.

(De gauche à droite) Jean Launay, Christian Léon, Yoland Gagneux, Père Fabrice, Gérard Maulion, Guy Bertheaume, Lucien Touffet.

Les 2 autres Frères, Roland Léon et Joël Guesdon, étaient absents.